

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 11 décembre 2024**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre le onze décembre à 20 h
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
4 décembre 2024

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - CASCALES Rodolphe - DUBREUIL Joëlle - SCANZAROLI Jean-Luc - Jean-Marie MORLET - RISPINCELLE Josiane - Bruno MERLIN - Danièle ZOETEMELK LEFRANÇOIS Philippe - ZITOUNI Lydie

Absents représentés : Céline DANET par Alain BRIAND - Carole BARRANGER par Lydie ZITOUNI - Célestin SALAMONE par Joëlle DUBREUIL

Absente excusée : Bérangère LONGUET

Secrétaire de séance : Joëlle DUBREUIL

2024-36 Acquisition d'un lot de parcelles

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de vente d'un lot de 9 parcelles appartenant à M. DAVID Ulrich pour un montant total de 18 000 €.

Dans un intérêt écologique et afin de préserver les différents espaces, la commune est intéressée pour acquérir ce lot de 9 parcelles A200, A242, A243 et A254, F243, F244, F247 et F248, AD57 pour une superficie totale de 3682m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés d'acquérir le lot de 9 parcelles A200, A242, A243, A254, F243, F244, F247 et F248, AD57 appartenant à M. DAVID Ulrich demeurant chemin du Heurt à Germigny l'Évêque aux conditions ci-dessous :

- Prix de cession 4,88 € (quatre euros quatre vingt huit) pour une superficie totale de 3682 m²
- Prise en charge des frais de notaire par la commune et des éventuels frais de géomètre

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

16 DEC. 2024

Fait à GERMIGNY L'EVEQUE, le 11 décembre 2024

Le Maire,
Aline MARIE-MELLARE

